



LES ETAPES

1. Vous constituez un dossier regroupant les preuves attestant des compétences acquises, avec votre formateur
2. Votre formateur atteste de la conformité de votre dossier et transmet au rectorat votre demande
3. Le rectorat valide vos compétences après examen de votre dossier devant un jury



Vous produisez des documents avec un ordinateur...

Vous utilisez des réseaux informatiques en formation et dans votre pratique personnelle...

Vous faites des recherches sur le Web...

Vous communiquez via Internet...

**VOUS AVEZ DONC DES COMPETENCES EN INFORMATIQUE
ET VOUS POUVEZ LES VALIDER EN OBTENANT LE**





LES 5 DOMAINES DE COMPETENCES EVALUES

ENVIRONNEMENT INFORMATIQUE

Maîtriser les concepts et fonctions de base d'un poste informatique, l'utiliser dans un contexte de réseau

ATTITUDE CITOYENNE

Adopter une attitude citoyenne dans la société de l'information

TRAITEMENT ET PRODUCTION

Réaliser un document numérique

RECHERCHE DE L'INFORMATION

Construire une démarche de recherche et évaluer l'information

COMMUNICATION

Communiquer, échanger, collaborer en réseau

*LE BREVET INFORMATIQUE ET INTERNET POUR ADULTES
EST UNE ATTESTATION DES COMPETENCES QUE VOUS DETENEZ EN INFORMATIQUE*

POURQUOI ?

L'acquisition d'une maîtrise des outils et des usages en informatique est un atout pour se former et progresser.

Le B2i adultes peut figurer sur votre CV et sa valeur est reconnue par l'Education Nationale.

QUEL INTERET AU NIVEAU PROFESSIONNEL ?

L'obtention du B2i adultes

- Favorise votre accès aux Technologies de l'Information et de la Communication
- Développe et évalue vos compétences clés dans le domaine numérique
- Facilite votre insertion professionnelle

COMMENT ?

Les compétences sont acquises en formation ou dans votre pratique personnelle. Elles sont utilisées et vérifiées lors de travaux demandés par les formateurs.

Pour obtenir le B2i, il faut 80% des items validés (dont au moins 50% dans chaque domaine).